

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0620 du 24/06/2016

Arrêté du 23 mai 2016

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016

Date d'application : 01/08/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectations d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016 ;

ARRÊTE:



Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectations d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016, en tant qu'elles concernent MM Pierre COUDURIER et Guy PONCET :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'installation
COUDURIER	PIERRE	810541	DDFiP de la Haute-Savoie TM RUMILLY - ALBY	DDFiP de la Haute-Savoie TS SALLANCHES	IDIV FIP HORS CL	01/07/2016
PONCET	GUY	809688	DDFiP de la Haute-Savoie TS SALLANCHES	DDFiP de la Savoie TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE	IDIV FIP HORS CL	01/07/2016

Article 2 : MM Pierre COUDURIER et Guy PONCET sont affectés dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'installation
COUDURIER	PIERRE	810541	DDFiP de la Haute-Savoie TM RUMILLY - ALBY	DDFiP de la Haute-Savoie TS SALLANCHES	IDIV FIP HORS CL	01/08/2016
PONCET	GUY	809688	DDFiP de la Haute-Savoie TS SALLANCHES	DDFiP de la Savoie TS PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE	IDIV FIP HORS CL	01/08/2016

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 MAI 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

ANNE TALON

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	